

Questions orales

l'Atlantique et dans l'Ouest ne serait-il pas bon pour le Québec, monsieur le Président?

• (1420)

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, le problème, c'est que ce n'était pas bon pour les provinces Maritimes et ce n'était pas bon pour l'Ouest, ni pour tout autre endroit.

C'est de la poudre aux yeux, monsieur le Président! Le Québec est la mecque des entrepreneurs; ils ont besoin de politiques avisées pour prospérer. Le vrai obstacle, monsieur le Président, c'est que ce gouvernement crée du camouflage au lieu de régler les vrais problèmes économiques du pays.

Ma question est celle-ci, monsieur le Président: À quoi sert tout cela si le ministre et son gouvernement continuent à maintenir le dollar à 86c., des taux d'intérêt aberrants et une absence totale de politiques d'ajustement dans le cadre du libre-échange continental?

Monsieur le Président, ce n'est pas une poubelle de patronage bleu dont on a besoin, ce sont des politiques avisées. Quand allez-vous nous les donner?

[Traduction]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je suis très heureux de savoir que, pour le Parti libéral, ce n'était pas bon de confier au Canada atlantique la direction de sa propre agence de promotion économique. Je suis fort content de l'apprendre.

[Français]

Et je veux dire au député de LaSalle—Émard, monsieur le Président, que justement, en assumant, dans une structure administrative particulière, la gestion du développement économique régional au Québec, on va permettre de donner aux problèmes québécois des réponses québécoises. Qu'est-ce que vous avez contre cela?

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre concernant la question de l'établissement d'une agence ou d'un ministère pour le gouvernement du Québec, pour le Québec, pour le développement régional.

Ma question est la suivante: Est-ce que le ministère ou l'agence va avoir plus d'argent? Non. Est-ce que le ministre, concernant le développement régional, va avoir un processus de consultation avec le gouvernement du Québec, le peuple du Québec, et est-ce que le gouvernement a l'intention de créer un comité pour discuter de l'administration de ces fonds, des subventions pour le

développement régional au sein du Québec, avec les Québécois et les Québécoises?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, premièrement, je pense que le gouvernement actuel ne considère pas nécessairement que de donner une structure administrative oblige le gouvernement immédiatement à ajouter des fonds nouveaux.

Mais je m'étonne toujours que ce parti d'opposition ne soit pas au courant que le gouvernement du Canada opère, au Québec comme dans d'autres régions, mais particulièrement au Québec, à travers des ententes fédérales-provinciales signées par le premier ministre du Québec, en 1988. Alors, nous ne respectons, agence, ministère ou autre qu'en tant que structure acceptée déjà par le gouvernement du Québec dans laquelle les sommes dépensées sont en référence à des ententes signées avec le gouvernement du Québec, monsieur le Président.

[Traduction]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser.

Le taux de chômage est élevé dans toutes les régions du pays, tout comme au Québec. Statistique Canada rapportait aujourd'hui que le nombre de Canadiens qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage atteint maintenant 1,2 million, ce qui représente une hausse considérable. Ce nombre n'inclut même pas les assistés sociaux et les autres personnes qui n'ont pas de travail à cause des politiques du gouvernement.

À la lumière de ces statistiques et à la lumière des remarques faites par un porte-parole de la Banque de Nouvelle-Écosse, qui aurait dit que les politiques du gouvernement fédéral contribueront à prolonger le ralentissement économique, je veux poser une question au vice-premier ministre.

Nous avons vu à quel point le gouvernement peut agir rapidement et efficacement pour limiter les dégâts lorsque le premier ministre fait des remarques au Japon au sujet de certaines provinces du Canada. Le gouvernement sera-t-il aussi rapide et efficace pour limiter les dégâts dans notre pays en redonnant des emplois aux Canadiens et en réglant une fois pour toutes le problème du chômage?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée sait que nous avons prédit ce ralentissement dès 1989. Nous savions qu'il fallait maîtriser les énormes pressions inflationnistes qui existaient à ce moment-là.